



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE POTTON MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF POTTON

2, rue Vale Perkins, C.P. 330, Mansonville, Québec J0E 1X0
Téléphone: (450) 292-3313 Télécopieur : (450) 292-5555

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 2001-291-AF MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-291 ET SES AMENDEMENTS ET LE PROJET DE RÈGLEMENT 2001-295-C MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION 2001-295 ET SES AMENDEMENTS (Premier projet)

À toutes les personnes intéressées par le projet de «*Règlement 2001-291-AF modifiant le règlement de zonage 2001-291 et ses amendements*» et le projet de «*Règlement 2001-295-C modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construction 2001-295 et ses amendements*», avis public est par les présentes donné par le soussigné, Directeur général secrétaire trésorier de la Municipalité du Canton de Potton que le Conseil municipal a adopté, lors d'une session ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2013, les projets de règlements suivants :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2001-291-AF MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-291 ET SES AMENDEMENTS

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage 2001-291 et ses amendements afin de modifier les limites de certaines zones dans le secteur d'Owl's Head notamment d'agrandir la zone OH-8 (domaine skiable), modifier les limites des zones OH-1 et OH-2, agrandir la zone OH-7, créer une nouvelle zone résidentielle-villégiature (RV-11) et autoriser l'usage d'habitation unifamiliale isolée dans la zone OH-14 et prévoir une densité de 12 logements qui seront retranchés de la zone OH-11.

PROJET DE RÈGLEMENT 2001-295-C MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION 2001-295 ET SES AMENDEMENTS

Ce projet de règlement a pour objet d'exclure la zone RV-11 (partie privée du chemin Girl's Camp) du périmètre de desserte en réseaux d'égout et d'aqueduc étant donné qu'il s'agit d'un secteur construit n'ayant pas les mêmes caractéristiques du reste du développement d'Owl's Head.

À cet effet, le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation à l'Hôtel de Ville situé au 2, rue Vale Perkins à Mansonville, **Vendredi, le 25 octobre 2013**, à compter de **19h**, conformément à l'article 125 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de celle-ci, le Maire ou un autre membre du Conseil désigné par celui-ci, expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement de zonage contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. À cet effet, le règlement pourra faire l'objet d'une demande visant à ce que ledit règlement contenant ces dispositions, et adopté par le Conseil, soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la Municipalité situé au 2, rue Vale Perkins à Mansonville durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ AU CANTON DE POTTON, ce 16 octobre 2013

Thierry Roger
Directeur général secrétaire trésorier